

8117

N.º 79 Du 27 Ventose an 19

LAISSÉZ passer librement Jean Pébret

natif d Chaufman domicilié à 18 municipalité
 d 18 département d le Cantal âgé de 33 ans, taille
 d un M. 693 M cheveux et sourcils châtains yeux gris
 front haut nez large bouche grande menton petit visage
alle inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
alle allant le hollandais ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour 15 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif de Son préfet de Mauriac
 en date du 15 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Gabriel Laplanche demeurant
 à Aurillac et du citoyen Giraud Chaprallé demeurant à
 lesquels ont signé avec nous. Jean Pébret notaire
Chapsal Laplanche

N.º 76 Du 2 jour

LAISSÉZ passer librement Baptiste Lafont notaire
 natif d St Christophe domicilié à 18 municipalité
 d 18 département d le Cantal âgé de 30 ans, taille
 d un M. 733 M cheveux et sourcils blonds yeux gris
 front large nez long pointu bouche grande menton roulé visage
roulé inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
alle allant le hollandais ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour 15 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif de Son préfet de Mauriac
 en date du 23 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Gabriel Laplanche demeurant
 à Aurillac et du citoyen Giraud Chaprallé demeurant à
 lesquels ont signé avec nous. Jean Lafont notaire
Chapsal Laplanche

N.º 75 Du 2 jour

LAISSÉZ passer librement Jean Savignac notaire
 natif d Aurillac domicilié à 18 municipalité
 d 18 département d le Cantal âgé de 30 ans, taille
 d un M. 729 M cheveux et sourcils châtains yeux noirs
 front large nez long et pointu bouche grande menton roulé visage
large inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
alle allant le hollandais ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour 15 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif de Son préfet de Mauriac
 en date du 16 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Jean Savignac demeurant
 à Chaufman et du citoyen Jacques Savignac demeurant à
 lesquels ont signé avec nous. Jean Savignac
Jean Savignac Jacques Savignac